



Clé porte d'entrée immeuble

Par **John John**, le **20/09/2014** à **01:32**

Bonjour,

J'habite une résidence dans laquelle on peut actuellement accéder au hall d'entrée grâce à un système de badge (Vigik).

Mon problème est que la personne de l'agence de location chargée de l'état des lieux entrant ne m'a jamais remis aucun badge.

Au moment de mon arrivée dans la résidence, le système automatique de badge était prévu, mais pas encore installé. N'étant pas encore au courant de ce détail, je n'avais donc, en toute logique, aucune raison de penser qu'il manquait des badges au trousseau de clés.

Ce n'est que plus tard après mon installation (à peu près 1 mois parés) que j'ai appris que le système allait être mis en place et que les badges avaient déjà été distribués par anticipation ; dans le cas de mon appartement, c'est la précédente locataire qui les avait réceptionnés et les avait remis à l'agence de location lors de son état des lieux sortant.

Malgré mes courriers répétés à l'agence de location et au syndic, ceux-ci me disent ne posséder aucun badge vacant et ne peuvent rien pour moi.

Je peux heureusement toujours ouvrir la porte d'entrée de la résidence avec la clé ordinaire, mais c'est moins pratique et pourquoi serais-je le seul locataire à ne pas posséder l'avantage du badge ?

Quel peut être mon recours ?

Jonathan